

À mon avis, le coût d'une telle installation serait vite remboursé. Je suis au courant qu'il en coûte \$5,000 par allée de quilles et que huit allées, soit \$40,000, suffiraient pour accommoder deux cents personnes par semaine. Je suis sûr que si une salle de quilles était aménagée, le ministre pourrait compter sur au moins deux cents joueurs qui se constitueraient en une ligue. Cette ligue, à elle seule, rapporterait un revenu suffisant pour payer l'intérêt de l'argent qu'on y aurait consacré et même en amortir la dette. Actuellement, une centaine de fonctionnaires, une fois par semaine, à l'heure du midi, se rendent en ville pour jouer aux quilles et ne craignent pas de marcher dix minutes l'été et l'hiver afin de pratiquer ce sport qui plaît sûrement à la majorité des sportifs.

De plus, les allées de quille mises à notre disposition sont tellement désuètes que plusieurs quilleurs ont décidé de se retirer de la ligue. Il s'ensuit donc que si le ministre ne nous aménage pas une salle de quilles, nous ne pourrions pas recruter un nombre suffisant de quilleurs pour pratiquer ce sport l'an prochain, étant donné que les autres salles de quilles sont situées trop loin des édifices du parlement.

Je demande, encore une fois, à l'honorable ministre d'étudier l'opportunité d'aménager des allées de quilles ce dont tous les fonctionnaires et al seraient des plus heureux. J'en profite pour lancer un défi à l'honorable ministre des Travaux publics. Je suis convaincu qu'il fera lui-même partie de la ligue.

Une voix: Pourquoi pas le ministre des Postes?

Une voix: Il serait comme un chien dans un jeu de quilles.

M. Denis: Car c'est bon pour la santé—*mens sana in corpore sano*, un esprit sain dans un corps sain. À mon avis, l'honorable ministre pourrait fort bien affecter \$50,000, de ce million et demi que nous sommes appelés à voter, à l'aménagement d'une salle de quilles. D'ailleurs cet argent lui serait remboursé à même les contributions. Je suis convaincu que non seulement des députés et leurs épouses, mais aussi le personnel de la Chambre, seraient reconnaissants envers l'honorable ministre.

(Traduction)

L'hon. M. Walker: Monsieur le président, je voudrais tout d'abord signaler aux députés que l'honorable député de Saint-Denis est le champion quilleur de la Chambre des communes, et pour cette raison nous étudions sérieusement ses observations. Je voudrais lui rappeler qu'il existe un programme appelé le plan 5BX de santé physique, mis au point

par l'Aviation royale du Canada; l'honorable député de Bonavista-Twillingate le pratique, mais il ne fait pas une bonne publicité quant aux résultats qu'on peut obtenir.

Les propositions de l'honorable député me plaisent, mais je tiens à l'assurer que, pour autant que je sache, il n'y a pas d'espace disponible pour l'aménagement de cette allée de quilles, et que rien n'est prévu à cette fin dans le programme de reconstruction de l'édifice de l'Ouest. Nous prenons toujours au sérieux les conseils et les propositions de ce député, qu'il s'agisse de chevaux, de bureaux de poste ou de santé physique. Toutefois, il admettra avec moi, je pense, que \$50,000, c'est une somme considérable à dépenser à une telle fin, même si l'espace nous le permettait.

M. Denis: Monsieur le président, en réponse aux observations du ministre, je tiens à lui rappeler qu'au moins 200 personnes utiliseraient cette allée de quilles durant au moins la moitié de l'année, et qu'on pourrait leur charger 50c. par semaine, ce qui représente un montant de \$2,400. En calculant ce montant, je n'ai pas tenu compte des recettes qu'on tirerait des contributions qu'on pourrait exiger de personnes qui veulent jouer aux quilles, sans faire partie d'une ligue. À mon avis, ce montant de \$50,000, que représente la construction de cette allée, pourrait ainsi être remboursé en bien peu de temps.

L'hon. M. Hellyer: Monsieur le président, comme solution de rechange, je propose qu'on aménage une piscine où le ministre pourrait aller se rafraîchir lorsque son tempérament s'échauffe.

Je profite de cet examen de ses prévisions de dépenses pour demander au ministre s'il a conclu une entente ou s'il a l'intention d'en conclure une avec les États-Unis en vue d'une étude conjointe relativement à la voie maritime Richelieu-Champlain. Comme le ministre le sait, des parlementaires canadiens ont visité Washington récemment pour conférer avec leurs collègues américains. Je ne faisais pas partie du comité qui a étudié cette question, mais je crois savoir que si l'on a étudié ce projet, c'est parce que ces collègues américains ont pensé qu'une voie navigable Richelieu-Champlain pourrait être une solution de rechange à la voie maritime du fleuve Hudson à laquelle on pense. Je signale ce projet au ministre et je lui demande de l'étudier sérieusement.

L'hon. M. Walker: Oui, monsieur le président, je l'étudierai.

M. Peters: Monsieur le président, j'aimerais ajouter une pensée aux vues qu'a exprimées l'honorable député de Saint-Denis à